

Montreuil, le 19 juin 2013

Monsieur Jean-Pierre WEISS  
Monsieur Jean-Marc REBIERE

Messieurs les rapporteurs,

Par lettre de mission du 28 mars 2013, le Premier ministre vous a confié une mission prospective sur l'administration territoriale de l'Etat.

Vous avez, à cet effet, auditionné à plusieurs reprises l'ensemble des organisations syndicales de la Fonction publique et vous avez reçu l'UGFF-CGT dans le cadre d'une rencontre bilatérale. Vous nous avez confirmé par ailleurs que vous remettiez votre rapport au Premier ministre à la date du 28 juin.

Pour notre part, nous prenons acte d'un accord partagé sur un diagnostic extrêmement négatif sur la Réate.

L'UGFF-CGT réaffirme, avec la présente note, que nous vous saurions gré d'annexer à votre rapport, l'analyse que nous portons sur la Réate et nos exigences revendicatives en la matière.

D'ores et déjà, l'UGFF-CGT demande que les décisions sur l'administration territoriale de l'Etat soient précédées, à partir du rendu de votre rapport, de l'ouverture d'une négociation transversale au niveau de la Fonction publique et au plan ministériel, ce qui suppose le temps nécessaire aux échanges. En tout état de cause, pour la CGT, les décisions ne sauraient être prises avant la fin du troisième trimestre 2013.

Veuillez agréer, Messieurs les rapporteurs, l'expression de notre considération distinguée.



Jean-Marc CANON  
Secrétaire Général de l'UGFF